

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 16 du 23 02 2021



Campagne 2020-2021



Sommaire

Colza

p 02

A retenir cette semaine :

Colza :

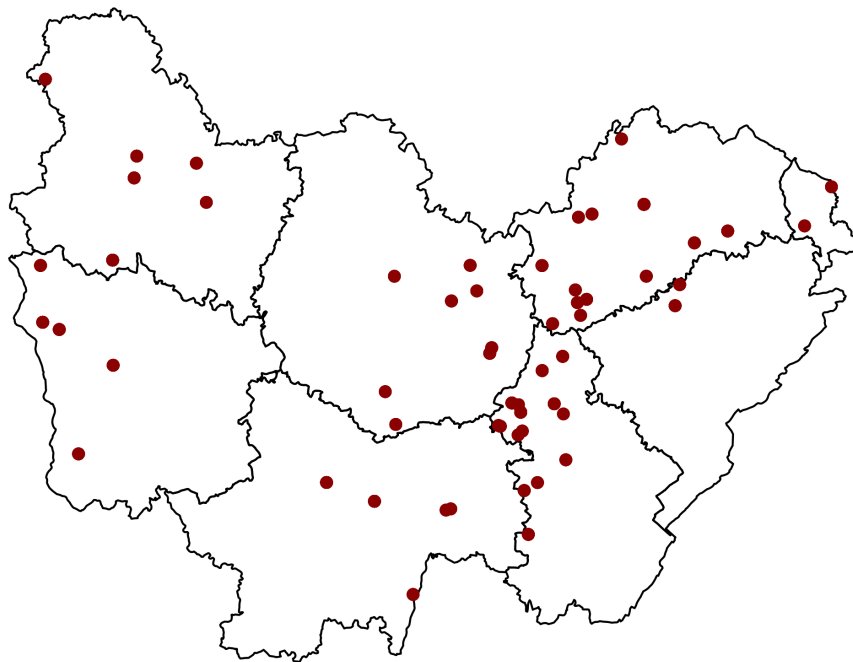
- Ressortir les cuvettes jaunes si ce n'est pas déjà fait.
- Des colzas majoritairement au stade C2 (entre-nœuds visibles).
- Captures de charançons de la tige du colza à l'Est de la région.
- Présence dans les plantes de larves de grosses altises dans les secteurs historiques et dans de nouveaux secteurs plus à l'Est.



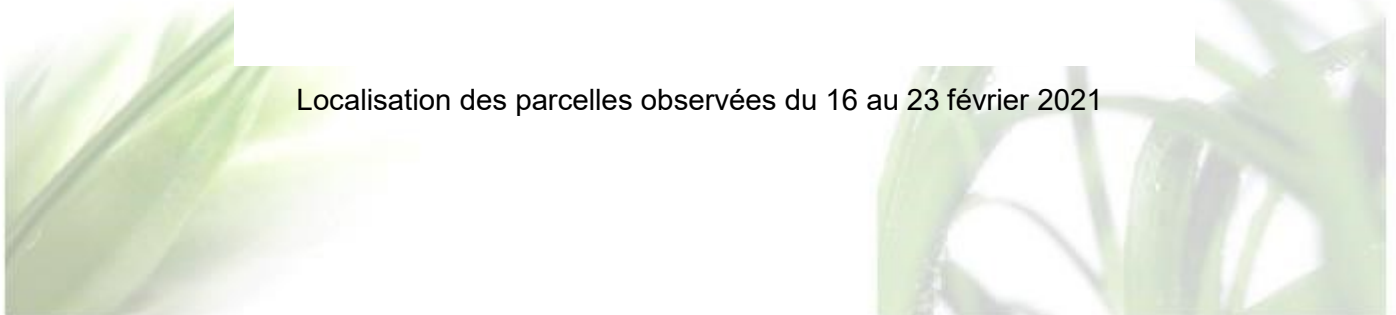
Réseau 2020-2021

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de **54 parcelles**.

Parcelles BSV observées du 2021-02-16 au 2021-02-23



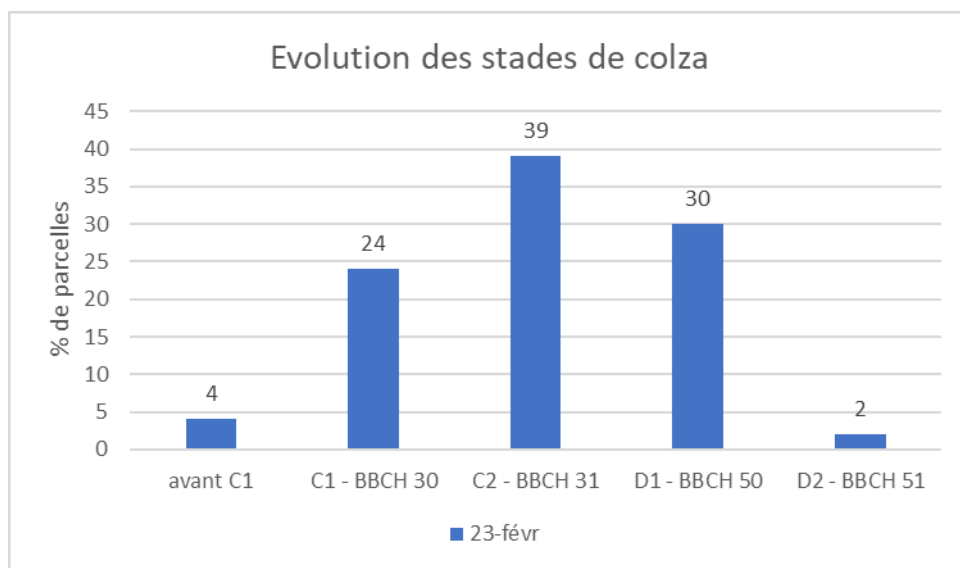
Localisation des parcelles observées du 16 au 23 février 2021





Stades des colzas

Les températures actuelles très douces entraînent une accélération des stades de colzas depuis une semaine. Ainsi, aujourd'hui $\frac{3}{4}$ des parcelles du réseau ont atteint ou dépassé le stade C2 (BBCH 31) qui correspond à l'apparition de la tige : les entre-nœuds sont visibles et on voit un étranglement vert clair à la base de nouvelles pétioles. Quelques parcelles plus avancées sont au stade D2 (inflorescence principale dégagée).



A la suite des fortes gelées, des dégâts sur colza peuvent être conséquents surtout s'ils sont conjugués avec d'autres phénomènes (présence importante de galeries dans le cœur due principalement aux larves d'altise – absence de couverture neigeuse pendant cette période de froid - hydromorphie).



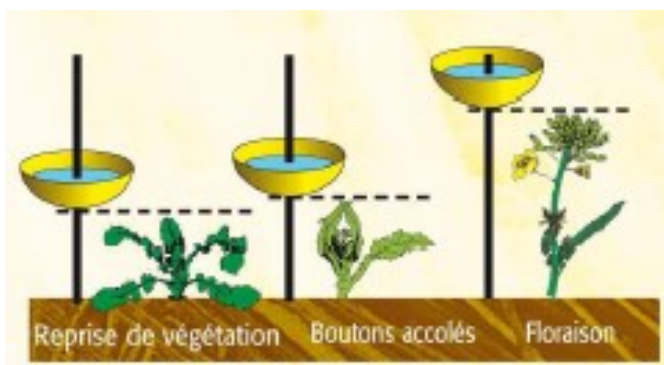
Colza en plaine Dijonnaise suite aux épisodes de froid
Photo : Delphine de Fornel -Terres Inovia



Mise en place des cuvettes

Pour observer les arrivées d'insectes au retour des conditions favorables, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, **remettez vos cuvettes jaunes**.

Les pièges sur végétation doivent être remis en place dans les parcelles de colza pour être en mesure de capturer le moment venu les premiers charançons qui se porteront sur les cultures.



- Placer la cuvette à au moins 10 mètres au-delà de la bordure de la parcelle et si possible à proximité d'un ancien champ de colza de l'année précédente.
- Remplir les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle par exemple).
- Le fond de la cuvette suit le niveau supérieur de la végétation.
- Réaliser 1 relevé au moins 1 fois par semaine.

Ravageurs

Charançon de la tige du colza

49 parcelles observées

Le charançon de la tige du colza est le premier insecte nuisible qui va être piégé.

En effet, à cette période, 3 jours consécutifs avec des températures supérieures à 9°C et l'absence de pluviométrie sont suffisants pour caractériser les conditions de vol des charançons de la tige. La reprise d'activité commence lorsque la température du sol dépasse 6°C et devient massive au-dessus de 9°C.

Attention à ne pas confondre ce dernier avec une autre espèce : le charançon de la tige du chou – considéré comme peu nuisible - souvent présent en nombre beaucoup plus important et qui accompagne voire précède le charançon de la tige du colza dans les pièges.

Le charançon de la tige du chou est recouvert d'une abondante pilosité rousse puis grise. On peut distinguer une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen, bien visible sur le dos et surtout l'extrémité de ces pattes est brun orangé (rousse).

Le charançon de la tige du colza est le plus gros des charançons rencontrés sur colza. Il a une forme ovale, une couleur gris cendré et le bout des pattes est noir.

Charançon de la tige du chou

(*Ceutorrhynchus. Quadridens*)

Extrémités des pattes rousses



Photo Terres Inovia

Charançon de la tige du colza

(*Ceutorrhynchus. Napi Gyll.*)

Extrémités des pattes noires



Photo Terres Inovia

La nuisibilité est liée aux œufs que le charançon de la tige du colza dépose dans la tige. Ces derniers provoquent en effet une réaction physiologique de la plante, se traduisant par des nécroses, des déformations, voire des éclatements de tiges. Les pertes de rendement consécutives à ces perturbations sont d'autant plus préjudiciables que le printemps est sec par la suite.

Le risque conjugue donc la présence de femelles aptes à pondre avec la présence de tige tendre.

A la différence avec le charançon de la tige du colza, le charançon de la tige du chou ne pond pas directement dans la tige, mais dans les pétioles des feuilles. Les larves rongent ensuite les pétioles, perforent la tige et s'attaque à la moelle. Ce ravageur est considéré comme peu nuisible. Mais les larves observées dans la tige courant mai interroge sur sa réelle nuisibilité.

Période de risque : elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle d'une tige tendre du colza.

Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 - BBCH 30 à C2 – BBCH 31) et se poursuit jusqu'au stade E (BBCH 57 - boutons floraux séparés).

Le stade C2 se caractérise par la présence d'un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Avant ce stade le charançon de la tige du colza n'est pas nuisible.





Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, nous considérons que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque.

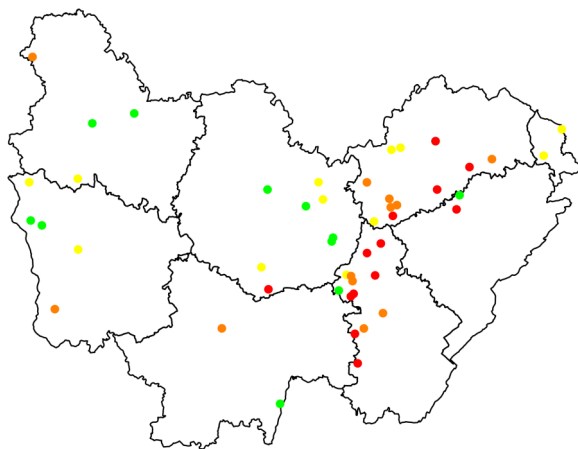
Tenir compte également de la précocité de reprise de la culture, qui peut être différente d'une variété à une autre et donc d'une parcelle à une autre.

Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives (temps nécessaire pour que les femelles acquièrent leur maturité sexuelle et entament l'activité de ponte) au stade sensible du colza (à partir de l'élongation de la tige c'est-à-dire du passage de C1 à C2).

Observations : Avec le temps très ensoleillé des derniers jours, 43% des cuvettes ont piégé des charançons de la tige du colza (de 2 à 50 individus par cuvette). Les premières captures ont eu lieu fin de semaine dernière. Dans le même temps ce sont 76% des cuvettes avec présence de charançons de la tige du chou (de 1 à 686 individus).

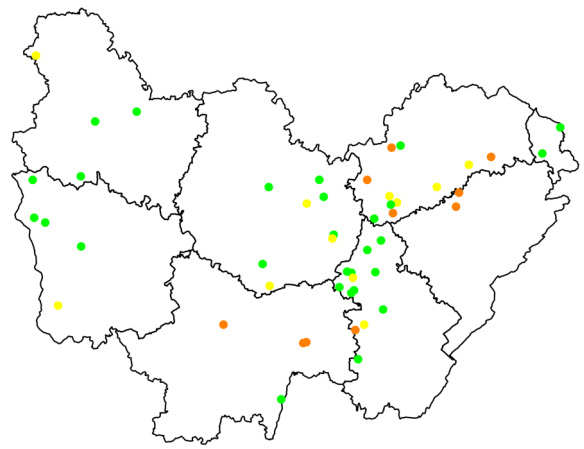
Répartition du nombre de captures du charançon de la tige du chou (à gauche) et du colza (à droite) du 16/02/2021 au 23/02/2021

Parcelles observées du 2021-02-16 au 2021-02-23



Piège : Nb de charançons tige du chou : ● [0-0] ●]0-10] ●]10-50] ●]50-686]

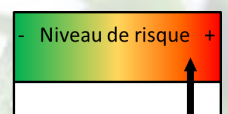
Parcelles observées du 2021-02-16 au 2021-02-23



Piège : Nb de charançons tige du colza : ● [0-0] ●]0-10] ●]10-50]

Analyse du risque :

- Absence de capture quel que soit le stade du colza : risque faible
- Secteur ou le vol s'est généralisé (Franche-Comté et Saône-et-Loire) et le colza est au stade C2 et plus : risque fort. Accélération du risque en fin de semaine (au vu des conditions climatiques)
- Vol non généralisé en Bourgogne et le colza est au stade C2 : risque faible à moyen. Surveiller l'évolution des captures avec les températures douces annoncées pour les prochains jours.

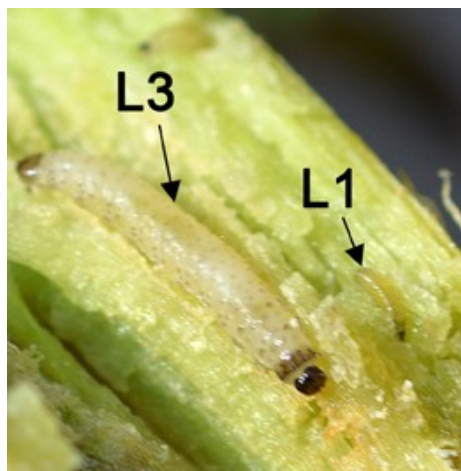




Grosse altise ou altise d'hiver - LARVE

12 parcelles observées

La pression globale est plus importante que l'an dernier notamment dans de nouveaux secteurs que ceux observés historiquement (plateaux de l'Yonne et la Côte d'Or).



Différents stades larvaires – Photo Terres Inovia

Sur 12 parcelles observées cette semaine, 8 affichent un % de plantes avec larves comprises entre 9 et 100%.

Les parcelles les plus touchées se situent à :

Auget et la Chapelotte (70) avec 60% de pieds touchés, Collonges les Premières (21) avec 80% de pieds, Chaussin (39), 100%, Ruffey les Echirey (21) 100% et Pluvet (21) 100%.

Les conditions climatiques favorables à la croissance des colzas devraient limiter l'impact des larves de grosses altises dans les parcelles bien implantées.





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Grandes cultures n° 16 du 23 02 2021



Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action co-pilotée par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

